

## #5 Le vélo transpartisan

LE CLUB  
FÊTE SES  
  
30 ans!

Le vélo n'a pas de couleur ! Les joutes menées par le Club des villes et territoires cyclables depuis sa création s'affirment « transpartisanes ». La mixité politique de son conseil d'administration en témoigne. Tout comme celle des députés et sénateurs du Club des élus nationaux pour le vélo, initié en 2012 pour inscrire le vélo dans les textes et projets législatifs.

Les quelque deux-cents adhérents, représentant 2000 communes, se retrouvent dans la diversité du conseil d'administration du Club des villes et territoires cyclables. Les clivages politiques s'effacent, le consensus fait autorité. L'arrêté sur l'« ex » indemnité kilométrique vélo, qui fut adoptée à l'unanimité à l'Assemblée nationale après avis négatif du gouvernement, symbolise cette union sacrée autour de la cause vélo. Pourtant, porter le vélo dans les politiques publiques, comme un journaliste « *porte la plume dans la plaie* » (Albert Londres), n'est pas toujours très consensuel. Dans leur rôle d'aiguillon, voire de poil à gratter, les élus territoriaux de tous horizons politiques défendent la place du vélo dans l'espace public depuis la fondation du Club en 1989. « *En 15 ans, on est passé d'un combat qui faisait sourire certains à une réelle prise en compte par les élus et les services des villes* », soulignait Serge Morin, un des cofondateurs, à l'occasion du quinzième anniversaire de l'association. L'union transpartisane des élus locaux a fait son chemin, comme le souligne le sociologue Gérard Mermet dans son observatoire des tendances, *Francoscopie* : « *Il y eut un certain nombre de discours et de prises de position de la part des acteurs, notamment politiques, dans des grandes villes.* La récente



© Alain Dalouche

Conférence de presse à l'Assemblée nationale en novembre 2016 avec des professionnels du cycle (*notre photo*) organisée par les parlementaires vélo et le Club des villes et territoires cyclables, avant les questions au gouvernement. L'objectif du moment ? Défendre l'article 39 de la loi de transition énergétique, menacé d'abrogation, sur l'incitation fiscale pour les entreprises qui mettent des flottes vélo à la disposition de leurs salariés.

« **Le vélo dépasse les clivages politiques, mais aussi les chapelles cyclistes** »

adoption de la loi d'orientation des mobilités (LOM) et l'entrée du vélo dans le code des transports en témoignent.

**La voix du vélo entendue lors des échéances électorales**

Le Club des villes et territoires cyclables sait faire entendre à l'unisson la voix cyclable lors des grandes échéances électorales. Avant les municipales

### L'anniversaire du Club en cinq actes

*L'inscription du vélo dans les politiques publiques (#1), Les préoccupations sanitaires (#2), La révolution des libres-services vélo et des vélos à assistance électrique (#3), La transition écologique (#4), Le vélo transpartisan (#5) : cinq thèmes à retrouver dans les magazines Ville & Vélo de l'année 2019.*

de 2014, l'association édite des recommandations (2014-2020 : 6 années pour réinventer la vie, 14 pistes pour réussir cette transition!). Même démarche avant les présidentielles de 2017 (Votez vélo! 10 pistes pour accélérer le changement et plus de 40 mesures), rappelant que les collectivités locales assurent l'essentiel de l'effort public en faveur des mobilités actives. En avril 2018, des défenseurs de tous bords de la mobilité active publiaient dans une tribune: « Nous, parlementaires de sensibilités politiques variées, mais rassemblés par la conviction que le vélo est un mode de déplacement d'avenir, appelons le gouvernement à mener un grand plan vélo ambitieux dans le cadre de la future loi d'orientation des mobilités. »

Dans un esprit de suite, le Club des parlementaires pour le vélo créé en juillet 2012, devenu Club des élus nationaux pour le vélo, a ferrailé pour inscrire le vélo dans les textes et projets législatifs et défendre des incitations économiques à l'usage du vélo.

### L'image, un enjeu permanent

L'interrogation du Club en 2003 (Ville & Vélo n° 6), de savoir si l'image



PRÉSIDENTIELLE 2017  
votez vélo!

**Votez vélo ! insiste le Club des villes et territoires cyclables en publiant 10 pistes et plus de 40 mesures à destination des futurs candidats aux présidentielles de 2017, pour accélérer la mise en selle de la France.**

créait l'usage, se pose toujours. De véhicule estampillé libertaire, le vélo s'est retrouvé affublé d'une

image de bobo limitant son usage à un groupe social. Le vélo doit-il s'habiller de ses atours économiques pour convaincre plus largement? Une situation plutôt cocasse, alors que le « vélo du pauvre » le fit disparaître au profit des voitures et des deux-roues motorisés dans l'après-guerre. « La voiture est une conquête récente (...), un retour à la bicyclette, même partiel, est vécu comme une régression, une déchéance, voire une humiliation », publie l'économiste et urbaniste Frédéric Héran (*Le Retour de la bicyclette*, éd. La Découverte).

Le vélo dépasse les clivages politiques, mais aussi les chapelles cyclistes. Et elles sont nombreuses! Des vélotafeurs aux cyclotouristes en passant par les néopraticants, les sportifs, les pionniers du vélo urbain ou les adeptes du seul vélo à assistance électrique... La multiplicité des usages rappelle que le vélo est multiculturel. « Le cyclisme est un humanisme », écrit l'anthropologue Marc Augé (*Éloge de la bicyclette*, éd. Payot). Parce que le vélo offre des perspectives vers une autre ville, vers une autre vie, les projets durables font fi des appartenances et des genres. ■

## BULLETIN D'ABONNEMENT À VILLE & VÉLO

A compléter et à retourner au : **Club des villes & territoires cyclables** 33, rue du Faubourg-Montmartre 75009 Paris

Tarif : 1 an / 5 numéros

**27 € TTC**

Tarif adhérent du Club des villes et territoires cyclables

**22 € TTC**

Tarif associations membres de la FUBicy, agences du réseau Fnau, DDE-DRE-CETE

**22 € TTC**

Collectivité, société, association :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

Tél :

E-mail :

@

Je souhaite ..... abonnement(s) à **Ville & Vélo**

Je paierai à réception de facture

Je souhaite recevoir une facture acquittée

Ci-joint mon règlement par chèque à l'ordre du : Club des villes et territoires cyclables d'un montant de .....€

Références bancaires : Banque : Crédit Mutuel, 47, rue Lafayette - 75009 Paris - Code banque : 10278  
Code guichet : 06039 N° de compte : 00035666741 - Clé RIB : 70 IBAN : FR76-1027-8060-3900-0356-6674-170